

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1428

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 9

À l'alinéa 24, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer le mot :

« celles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.